



LE CRA DE SAINT MIHIEL OUVRE SES PORTES

Dans un contexte vraiment difficile à l'établissement, un détenu en attente d'expulsion s'en prend aux personnels pour ne pas être renvoyé dans son pays.

Il y a deux jours, il agresse un gradé à l'ouverture du matin et hier encore lors de la commission de discipline, il s'en prend à son avocat en lui assenant un coup de pied. Lors de l'intervention, le détenu continue d'être virulent, blessant le gradé ATF qui s'interposa.

Nous exigeons suite à la parution du tract que l'officier QD/QI reprenne son poste immédiatement.

Nous en avons marre de ces décisions incompréhensibles de notre Direction qui joue aux chaises musicales avec le personnel.

Le personnel est à bout psychologiquement et n'est pas assez accompagné.

Mais mieux encore, quand l'agent rentre de maladie, il est traité comme un malpropre et viré temporairement de son poste.

Vous jouez avec la sécurité du personnel, expliquez-nous comment un gradé qui s'occupe du travail au niveau de la rue dont sa présence est essentielle, doit aussi s'occuper du quartier disciplinaire ?

Pour information, ce gradé vient d'être abandonné de son officier, qui a été déplacé sur un autre poste.

VOUS ETES LE GARANT DE LA SECURITE DU PERSONNEL, PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.

FO Justice local souhaite un prompt rétablissement aux gradés et se tiendra à leurs cotés pour la suite des événements, sans oublier l'avocat qui lui aussi a été agressé.

FO Justice local exige une sanction exemplaire pour ce détenu pour que cette situation ne se reproduise plus.

FO Justice local alerte la justice que l'agression sur le personnel pénitentiaire ne doit pas devenir un frein sur une reconduite frontière.

Ne banalisons pas les agressions

